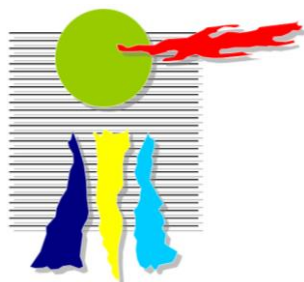


# Classe Préparatoire aux Grandes Écoles



Lycée Etienne Mimard



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# PRÉPA PTSI

## Physique, Technologie, Sciences de l'Ingénieur



Lycée Etienne Mimard  
32, rue Etienne Mimard  
42 000 Saint-Etienne

04 77 49 59 20

<http://ptsi-mimard.sup.fr/>

<http://etienne-mimard.elycee.rhonealpes.fr/>



### Témoignage :

*Carole, 24 ans : "Attirée par le métier d'ingénieur, je me suis orientée vers une classe prépa au lycée Etienne Mimard. La formation scientifique et technique m'a très souvent permis de lier la théorie et la pratique expérimentale. L'encadrement et le suivi étaient particulièrement stimulants et efficaces grâce aux activités réalisées par petits groupes d'étudiants. Ensuite, j'ai poursuivi mes études à l'ENSAM. Aujourd'hui, je suis ingénieure dans le secteur automobile et je travaille sur les motorisations hybrides."*

# La voie PTSI

La prépa PTSI (Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur) est ouverte à tous les bacheliers S (option SII ou SVT). C'est une voie d'excellence pour les futurs ingénieurs.

## Exigences :

Un profil équilibré entre les disciplines est nécessaire. Le niveau général doit être bon mais pas nécessairement exceptionnel. L'expérience montre que des étudiants motivés et classés dans la première moitié de leur classe de terminale peuvent raisonnablement postuler en PTSI.

## Formation :

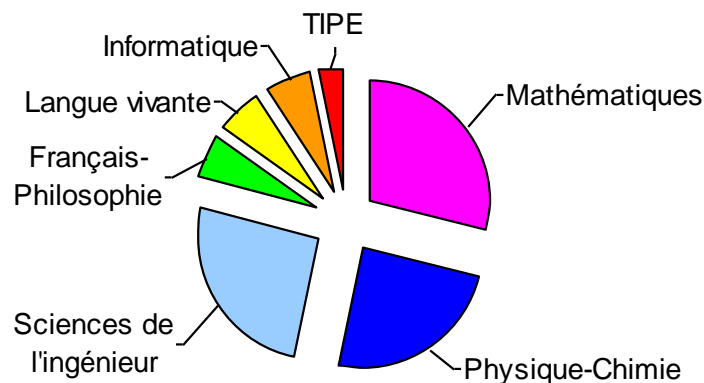
L'enseignement est réparti équitablement entre les sciences de l'ingénieur, la physique-chimie et les mathématiques.

Les notions théoriques enseignées en mathématiques et en physique-chimie trouvent des applications pratiques et concrètes.

Les sciences de l'ingénieur associent modélisation, simulation et conception des systèmes pluri-technologiques.

A partir du second semestre, les TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrée) sont une initiation à la démarche de recherche scientifique. Sur la base d'un thème national, les étudiants choisissent un sujet à présenter lors des épreuves orales des concours.

Des activités sportives sont proposées aux étudiants volontaires.



## Débouchés :

La classe de PTSI permet d'accéder en 2<sup>ème</sup> année aux filières PT (Physique et Technologie) ou PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur).

Les débouchés sont très variés : École Nationale Supérieure des Arts et Métiers ParisTech (ENSAM), Écoles des Mines, Ecoles Centrales, Écoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs (ENSI). . .

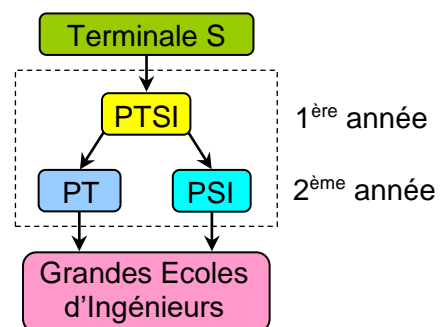
Les filières PT et PSI présentent le meilleur rapport entre le nombre de places offertes et le nombre de candidats aux concours.

Près de 90 % des étudiants issus de ces filières intègrent une école d'ingénieurs.

PTSI : Physique - Technologie - Sciences de l'Ingénieur

PT : Physique - Technologie

PSI : Physique - Sciences de l'Ingénieur



## Inscriptions :

Procédure nationale d'inscription via internet de janvier à mi-mars :

<http://www.admission-postbac.fr/>

# Étudier en prépa PTSI

---

## Entrer en prépa :

L'accès à la première année de classe préparatoire (CPGE) se fait sur la base d'un dossier national, constitué sur <http://www.admission-postbac.fr/>, pendant l'année de Terminale. Il comporte les bulletins et avis des professeurs et du chef d'établissement des deux dernières années du lycée. Chaque élève peut déposer un dossier dans plusieurs voies de CPGE et dans plusieurs établissements pour chaque voie ; l'élève classe ses vœux dans un ordre de priorité qui reste confidentiel. Enfin, chaque lycée qui reçoit une candidature l'examine indépendamment, sans connaître ni l'ordre de priorité des vœux, ni même l'existence d'autres vœux.

## Les études en prépa :

Les prépas sont organisées en classes (entre 30 et 40 élèves en filière PTSI) ; les professeurs des matières principales de chaque filière n'ont en charge qu'une seule classe et sont ainsi très disponibles pour leurs élèves. Ils assurent, dans tous les lycées, un enseignement strictement conforme aux programmes officiels des concours d'entrée dans les Grandes Écoles.

À l'horaire d'enseignement s'ajoutent des évaluations fréquentes : écrites (devoirs en temps limité ou à la maison) et orales (les interrogations orales, parfois appelées colles, par groupes de 2 ou 3 élèves).

Dans les lycées publics (comme le lycée Étienne Mimard), les études en prépa sont gratuites. La loi d'orientation des Universités prévoit une inscription complémentaire dans un établissement conventionné avec le lycée avec paiement de frais d'inscription associés. Le Lycée Etienne Mimard a établi des conventions avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

## Les études après la prépa :

À l'issue des deux années de CPGE, les étudiants passent des concours nationaux (la première année de CPGE ne se redouble pas, les étudiants peuvent présenter une seconde fois les concours pour améliorer leurs résultats). La poursuite d'études dans une Grande École ou à l'Université assure, à chaque étudiant issu d'une seconde année de CPGE, un diplôme qualifiant et un emploi de haut niveau, dans un métier d'encadrement, de direction, de recherche ou d'enseignement.



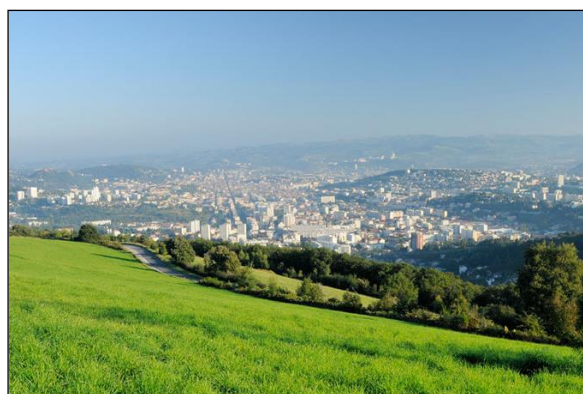
# Vivre et se loger à Saint-Étienne

---

## La vie à Saint-Étienne :

Avec plus de 170 000 habitants, Saint-Étienne est la 14<sup>ème</sup> ville de France, au sein de la 6<sup>ème</sup> communauté d'agglomération (380 000 habitants). À 60 km (40 minutes de trajet en train) de Lyon, c'est aussi une ville universitaire importante (23 000 étudiants) : facultés de Médecine, de Lettres et de Sciences, écoles d'Ingénieurs (Ecole des Mines, Télécom Saint-Etienne, site de Sup'Optique et Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne), écoles d'architecture et de design, écoles d'infirmières, STS et IUT.

La ville est enfin au pied du Parc Naturel Régional du Pilat. D'une superficie de 700 km<sup>2</sup>, il culmine à plus de 1 400 m d'altitude. Le ski de fond est à moins de 25 km du lycée !



## Se loger au lycée, ou à proximité :

L'internat :

Le lycée offre aux élèves (garçons et filles) de prépa de nombreuses places d'internat en chambres par deux, disposant toutes de l'accès à Internet. Le tarif annuel est d'environ 1 600 € (logement et repas, payable en trois fois).

Attention, le nombre de places est limité. Lors de votre demande d'admission sur le serveur *admission-postbac*, n'oubliez pas de dédoubler votre vœu (un vœu avec internat, un autre sans internat, sans préjudice du nombre total de vœux autorisés).

Le statut d'interne externé :

La solution préférée de nos étudiants qui ne peuvent pas bénéficier d'une chambre en internat est le statut d'interne externé : logés dans une chambre ou un appartement en ville (loué dans le parc privé), les internes externés peuvent prendre tous leurs repas au lycée et accèdent aux salles de travail des internes. Se loger à Saint-Étienne est particulièrement facile : c'est une des grandes villes les moins chères de France. Le statut d'interne externé est accordé sur simple demande, lors de l'inscription ou à la rentrée.

Les résidences universitaires :

Les élèves des Classes Préparatoires bénéficient du statut d'étudiant et peuvent donc à ce titre demander une chambre en Résidence Universitaire auprès des services du CROUS.